

NV Remontées mécaniques SA Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de NV Remontées mécaniques SA sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le **vendredi 2 décembre 2016, à 10h30**, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz village.

Ordre du jour:

1. Contrôle des présences dès 9h
2. Lecture de l'ordre du jour
Proposition du CA : approbation de l'ordre du jour
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2015
4. Rapport de gestion de l'exercice 2015-2016
5. Présentation des comptes de l'exercice 2015-2016
6. Rapport de l'organe de révision pour les comptes de l'exercice 2015-2016
7. Approbation et décharge aux organes responsables
Propositions du CA : - approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2015-2016
- décharge aux organes responsables
8. Attribution du bénéfice
Proposition du CA : attribution à la réserve légale et report à nouveau du solde
9. Nominations statutaires
Conseil d'Administration
Proposition du CA : nomination d'un nouvel administrateur, M. Francis Dumas
Organe de révision
Proposition du CA : renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers SA
10. Divers

Les comptes 2015-2016, le rapport de gestion ainsi que le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires au bureau de la société à Haute-Nendaz.

Les actionnaires devront présenter au contrôle, dès 9h, les actions originales ou un certificat de blocage auprès d'une banque. Conformément aux dispositions de l'article 697 du Code des Obligations Suisse, nous rappelons que les actionnaires au porteur qui ne se sont pas enregistrés au registre des actionnaires ne peuvent pas exercer leurs droits patrimoniaux. A cet effet, veuillez-vous référer aux informations données sous www.nvrm.ch/actionnaires.

L'assemblée sera suivie d'un repas. Tous les actionnaires sont cordialement invités à y participer.

Nendaz, le 4 novembre 2016
Le Conseil d'Administration